



Communiqué de presse

Remise de prix nationale du Fleurissement, l'Alsace à l'honneur



L'Alsace était bien représentée ce mercredi 13 février à l'occasion de **la remise de prix du Comité National des Villes et Villages Fleuris** qui s'est tenue à Paris au Pavillon d'Arménonville, et où se sont réunies environ 600 personnes.

Cette année, le petit village de **Mattstall** - 169 habitants, a été distingué **par l'obtention la 4^e fleur** et fait maintenant partie des 21 communes 4 fleurs d'Alsace (10 dans le Bas-Rhin et 11 dans le Haut-Rhin). **Le Maire Charles SUSS**, accompagné des bénévoles du village, a eu l'occasion de témoigner son attachement à son village, qui grâce au fleurissement, permet d'établir des liens intergénérationnels forts.

La commune d'Illkirch Graffenstaden s'est vu décerner la Fleur d'Or et était représentée par Monsieur **Richard HAMM, adjoint à l'écologie, aux espaces verts et naturels et aux affaires patrimoniales**. Il était accompagné de toute son équipe de professionnels des espaces verts. Un petit nombre de villes et de villages déjà titulaires d'une distinction « 4 fleurs » obtiennent chaque année le Trophée « Fleur d'Or » (maxi 9). Cette récompense valorise les communes ayant poursuivi leurs efforts en matière d'aménagement paysager et de décoration florale.

Après avoir été détenteur du trophée **département fleuri** de 1988 à 2011, **le Département du Haut-Rhin s'est vu attribué à nouveau ce label** en novembre 2018 et ce pour une durée de cinq années. Ainsi, il rejoint donc le club prestigieux des 23 départements fleuris français. Avec le département du Bas-Rhin, c'est toute l'Alsace qui brille de mille fleurs et bien davantage encore.

Pour cette occasion, **Pierre BIHL, Vice-Président du Conseil Départemental et Président du jury départemental du Fleurissement a fait le déplacement avec les présidents des horticulteurs alsaciens et une délégation d'Alsace Destination Tourisme qui gère le label pour le compte des deux Départements.**

Les départements fleuris sont récompensés pour leurs actions de valorisation et d'animation du label Villes et Villages Fleuris, notamment la prise en compte du label dans la stratégie départementale, le mode d'organisation de la mission Villes et Villages Fleuris, la sensibilisation et l'accompagnement des communes, la valorisation touristique du label. Ce label est décerné pour une période de cinq ans et on compte pour l'instant 23 départements à l'avoir obtenu à ce jour.

Dans le cadre de la Stratégie d'innovation et de développement touristique pour l'Alsace [\[ici\]](#), le fleurissement de la Destination participe à répondre au défi n°5 «Garantir la qualité et tenir la promesse pour les visiteurs en Alsace».

En savoir plus sur la démarche qualité du fleurissement sur le site d'Alsace Destination Tourisme : [\[ici\]](#)

Contacts :

- Marie BARBERO SCHMITT : marie.barbero@adt.alsace
- Aurore GUTHLEBEN : aurore.guthleben@adt.alsace

Contact presse Alsace Destination Tourisme : communication@adt.alsace

